



4 juin 2020

N° 2020-143

Indice des prix d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) - premier trimestre 2020

Au premier trimestre 2020, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 0,5 %

Avertissement

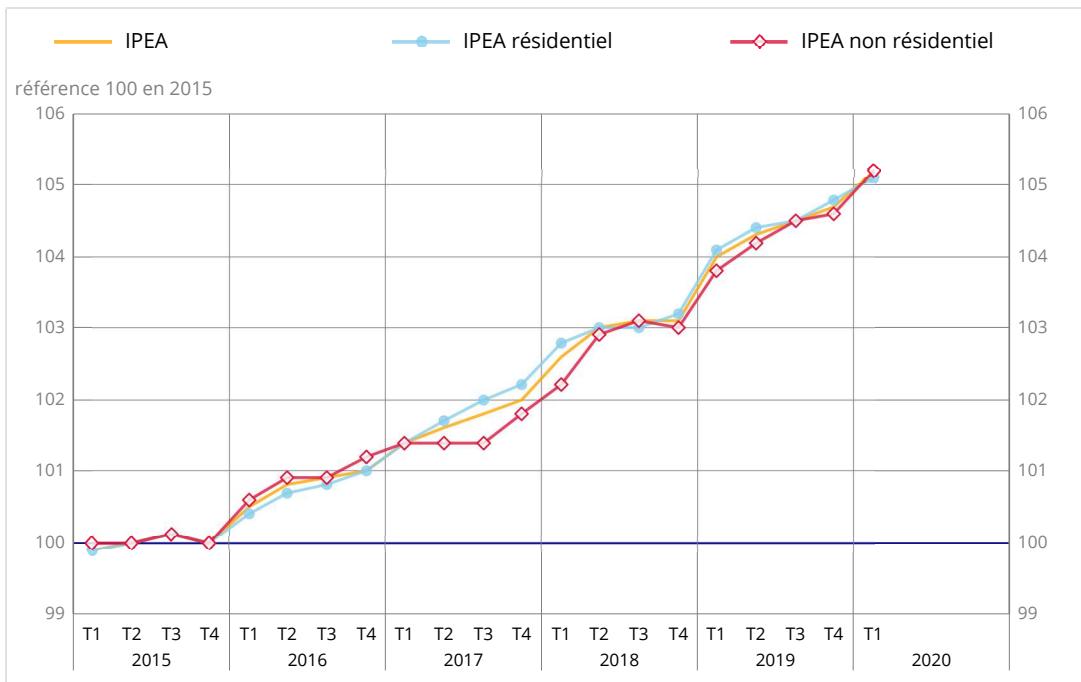
Compte tenu du confinement de la population en vigueur du 17 mars au 10 mai 2020, les taux de réponse à l'enquête « Observation des prix de l'industrie et des services » réalisée en avril et mai sur les prix du premier trimestre sont moins élevés que d'ordinaire. En conséquence, les indices de prix IPEA publiés dans ce numéro d'Informations Rapides sont susceptibles d'être davantage révisés qu'habituellement lors des prochaines publications, après prise en compte de réponses reçues plus tard.

Au premier trimestre 2020, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) augmentent de 0,5 %, après +0,2 % au quatrième trimestre 2019. Mis à part les prix des installations électriques - plus dynamiques que la moyenne - et ceux des autres travaux d'installation - qui rebondissent, les hausses de prix des autres types de travaux ont été modérées au premier trimestre 2020. Les prix des travaux de plâtrerie sont stables.

Sur le trimestre, la hausse des prix est plus marquée dans le secteur non résidentiel (+0,6 %) que dans le secteur résidentiel (+0,3 %).

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 1,2 % au premier trimestre 2020, après +1,6 % au trimestre précédent. La hausse des prix est également plus marquée dans le secteur non résidentiel (+1,3 %) que dans le secteur résidentiel (+1,0 %). Les prix se redressent dans les « autres travaux d'installation », à l'inverse ils ont tendance à ralentir dans les autres types de travaux.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments



Révisions

L'évolution de l'IPEA entre le troisième trimestre et le quatrième trimestre 2019 n'est pas révisée ; elle s'établit à +0,2 %.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments

En %, référence 100 en 2015

	Poids (en %)	2020T1	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	100,0	105,2	0,5	1,2
Bâtiments résidentiels	56,6	105,1	0,3	1,0
Bâtiments non résidentiels	43,4	105,2	0,6	1,3
Tous bâtiments par type de travaux				
4321 - Installation électrique	16,5	104,3	0,7	0,9
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	19,2	104,9	0,2	0,8
4329 - Autres travaux d'installation	6,2	102,9	0,7	0,6
4331 - Plâtrerie	3,5	108,4	0,0	1,6
4332 - Menuiserie	19,5	106,1	0,5	1,4
4333 - Revêtement des sols et des murs	4,3	104,3	0,5	0,9
4334 - Peinture et vitrerie	8,9	103,6	0,4	1,3
4391 - Couverture	6,3	109,5	0,3	1,8
4399 - Autres travaux de construction spécialisés	15,7	104,8	0,2	1,4

(1) indice du dernier trimestre rapporté à celui du trimestre précédent (en %)

(2) indice du dernier trimestre rapporté à celui du même trimestre de l'année précédente (en %)

Source : Insee

Pour en savoir plus

Définition

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors TVA pratiqués par les entreprises de la construction (y compris les entreprises artisanales) pour leurs travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments résidentiels et non résidentiels réalisés au cours du trimestre estimé.

Les indices IPEA sont bruts, c'est-à-dire non corrigés des variations saisonnières.

Prochaine publication : fin août 2020

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475